

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

THOMAS CHAPPAIS Rédacteur en Chef.

LEGER BROUSSEAU, Editeur-Propriétaire.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

27 Février 1888—No 2

LES

Travailleurs de la Mort

[SUITE]

Mais celle-ci au lieu de jeter les diamants dans la pièce voisine, elle les double de velours, en souleva le double fond, et en tira un bouquet de roses blanches gardant le faible parfum des fleurs séchées.

Ces roses flétries lui rappelaient un souvenir bien cher sans doute, car elle les porta brusquement à ses lèvres.

Au même instant, un pas rapide retentit dans la pièce voisine, et la comtesse Alberti, sans songer que ses bijoux couvraient ses genoux, se leva toute droite, le front rayonnant, la bouche riante; puis, faisant un signe à Myrtille :

—Tu m'accommoderas dans un instant, mon enfant. Enfin! c'est Carlo.

La porte s'ouvrit et un beau gentilhomme, l'original du portrait qui occupait le grand panneau du salon bleu, s'avança rapidement vers la jeune femme.

Seulement le portrait continuait à sourire tandis que la physionomie du gentilhomme était grave.

Myrtille disparut après avoir relevé rapidement les diamants et les avoir jetés dans le coffret, près duquel restait le bouquet de roses blanches.

—Carlo! s'écria la jeune femme, Carlo, tu as quelque chose. Que s'est-il donc passé à ce bal?

—Rien, chère Agnès, répondit le comte, sinon ce qui arrive à tous les bals. On a dansé un certain nombre de menusets... Les femmes ont fait assaut de luxe et de coquetterie; quelques gentilhommes ont perdu des sommes importantes, voilà tout...

—Toi, Carlo, tu ne joues pas, je crois même que tu ne connais aucun jeu... Tu pourrais donc tout au plus parier... Mais, comme tu ne perds jamais de grosses sommes, cela ne t'aurait pas pour m'expliquer ton évidente préoccupation.

—Pas plus, dans tous les cas, mon amie, que mon retard n'est de nature à justifier l'inquiétude dans laquelle je te vois.

—Oh! moi, répondit Agnès, je suis une femme, une femme faible et nerveuse que tu accuses souvent d'être un enfant, et même une enfant gâtée. Cela est vrai... Ma mère, ma bien aimée mère dont je suis le dernier enfant, et dont le suprême regard se reposa sur moi, ma mère entourée mon enfance de soins tels que jamais, par son vouloir, je n'ai souffert dans cette maison... Depuis notre mariage, tu as continué cette tradition d'indulgence, de bonté. Tu n'es pas seulement un compagnon, un ami; il semble que tu devines ce que je souhaite et ce qu'il me faut.

J'existe, je respire dans un atmosphère de joie... Jusqu'à ce jour, tu ne m'as pas causé l'ombre d'un souci, et si je salue ce soir, c'est ma faute, puisque tu refusais d'aller au bal de la cour, et que je t'ai obligé à t'y rendre... Ah! j'ai eu tort, puisque je ne puis supporter ton absence, ou plutôt, ce serait un entêtement que ce souci, si tu ne le justifiais par ton attitude... Mais enfin, comprends ma folie, qui devient une souffrance... Parle moi de ce qui s'est fait, de ce qui s'est dit... Raconte moi tout... tout... Je devinerai si tu mens d'abord, ou plutôt si tu dissimules... Vois tu, Carlo, j'ai l'angoisse dans l'âme...

—Et c'est pour calmer tes ennuis sans cause, chère Agnès, que tu as pris dans le double fond de ce coffret un bouquet que je reconnais...

—Oui, en face d'un malheur inconnu, j'éprouvais le besoin de songer au bonheur passé. Je me rappelle nos fiançailles, et l'instant où tu me donnas avec une solennelle promesse ces fleurs aussi pures que nos âmes... J'y ai cherché ce soir le parfum d'autrefois, et sur ces roses fanées avant que nous ayons rien oublié, rien trahi, tu vas me jurer que j'ai tort, que je suis un enfant, et que mes craintes sont imaginaires.

Le comte se troubla légèrement; pour éviter de répondre, il prit le bouquet flétri et dit à sa femme :

—Je le ferai copier en pierres pour la prochaine Sainte Agnès.

—Merci, répondit la comtesse Alberti, qui parut avoir oublié qu'elle

venait d'exiger un serment de son mari.

Elle ajouta en s'appuyant sur le bras de Carlo Alberti :

—Qui était au bal, ce soir?

—En femmes?

—Non, en hommes.

—Mais toute la cour, les ministres, la haute noblesse, ton frère, qui est rentré en même temps que moi, tes amies, les miens, le comte de Vossel, le baron de Hardington, le baron Ryswick...

—Ryswick... répéta la comtesse, oui, c'est cela, Ryswick... Eh bien! qu'est-il survenu entre toi et Ryswick?

—Mais rien! rien, Agnès; que veux-tu qu'il se soit passé?

—Le sais-tu! Quand tu l'as nommé, ta voix a tremblé, et ton regard s'est animé d'une expression menaçante... Tu as eu une querelle avec le baron Ryswick... pourquoi? j'attends que tu me le confies... Si je me trompe, comme tu voudrais me le faire croire, jure le moi sur ce bouquet de fiançailles.

—Je ne jurerai pas, répondit Alberti.

—Alors, j'ai deviné juste?

—Oui et non.

—Parle, parle! La réalité, si grave qu'elle soit, me fera moins de mal que l'incertitude.

—Tu sauras tout, Agnès; aussi bien ce serait te croire faible et indigne d'être ma compagne que de songer que tu pourrais m'infliger un blâme en apprenant la vérité.

La jeune femme resta debout, appuyée contre la cheminée, et plongea ses grands yeux bleus dans les yeux de son mari.

On dansait dans les salons, reprit le comte Carlo Alberti, et les hommes qui préfèrent la causerie aux cartes et aux dés, s'étaient réfugiés dans une galerie. De la fête, qui, de l'avis de tous, était magnifique, la conversation tomba sur la politique... Or, dans le moment présent, ces affaires sont graves.

—En quoi? demanda Agnès.

—Il faut aussi te mettre au courant...

—De tout.

—Eh bien! je te demande pardon, Agnès, si, dans mes appréciations, il m'échappe une parole capable de froisser tes sentiments personnels. Tu es Autrichienne et je suis Italien; mais je crois juger sainement la politique de ton pays, au double point de vue de l'honneur et de la foi. Eh bien! en ce moment, Marie Thérèse est sur le point de commettre une faute grave, une de ces fautes qui pèsent sur la conscience d'un souverain, et décident souvent de l'avenir d'un peuple... Poniatowski, protégé par l'impératrice Catherine, est devenu roi de Pologne... Mais la souveraine de toutes les Russies n'a point tardé à regretter l'appui qu'elle a prêté à ce prince. Maîtresse d'un empire immense, elle est devenue jalouse de cette nation chevaleresque lettrée, ardente catholique, qui reste en opposition complète avec les lois brutales et le schisme religieux de la Russie. Poniatowski roi a oublié peut-être un peu vite qu'il devait le trône à Catherine, pour se souvenir seulement des obligations qu'il venait de contracter avec la noblesse qui l'accablait et le peuple qui l'acceptait pour maître. La Pologne catholique ne saurait fraterniser avec la Russie qui repousse l'autorité du successeur de saint Pierre.

—Poniatowski agit en roi et en chrétien, répondit Agnès.

(A suivre)

Dom Bosco

C'est aujourd'hui qu'on enterre à Turin, au centre de ses œuvres, l'humble et saint religieux dont la mort, comme le dit à bon droit l'Unità Cattolica, est une perte non seulement pour le diocèse de Turin et pour la congrégation salésienne, mais pour l'Eglise toute entière. La voix du peuple s'est fait entendre, du vivant même de cet homme de Dieu, pour proclamer qu'il faisait des miracles; mais quoi qu'il en soit de ces faits qui sont remis au jugement de l'Eglise, ne peut-on pas dire que la vie de Dom Bosco tout entière fut un grand miracle, le miracle interrompu d'une charité dont les bienfaits sont maintenant répandus à profusion sur les deux hémisphères?

Par sa naissance, il était de la condition la plus modeste, et ses premières années se passèrent aux champs, où, jusqu'à l'âge de quinze ans, son occupation fut de garder les troupeaux. Dieu, qui avait ses vues, lui ménagea en ce temps-là les moyens

de faire des études. Ils les entreprit et poursuivit avec l'ardeur d'une piété qu'animait le saint désir d'arriver à être prêtre. Il fut ordonné à l'âge de vingt-six ans, en l'année 1841.

Pour son premier ministère il fut chargé de la visite des prisons et, dès lors germa dans son âme apostolique, cette vocation particulière qui devait lui faire faire des prodiges pour le salut des enfants abandonnés. Pendant qu'il s'appliquait à convertir les jeunes détenus, une pensée le travaillait, celle de se mettre sur le chemin de la prison pour enlever à ce triste asile tous ceux que le délaissement et une inconduite précoce devaient y amener inévitablement.

On a raconté comment en 1846, presque au début de ses œuvres, le saint prêtre, déjà exténué par l'activité de son zèle tomba malade au point de donner des inquiétudes pour sa vie. Au nom de sa famille adoptive d'orphelins et de vagabonds, on obtint qu'il demandât à Dieu sa guérison: il fut exaucé. C'est chez sa pauvre mère alors, qu'il alla faire sa convalescence.

Dès qu'elle vit ses forces rétablies, loin de le détourner des œuvres qui avaient failli lui coûter la vie, elle lui dit simplement: "J'irai demeurer avec toi et tes enfants seront les miens."

Le père et le fils se mirent en route à pied pour Turin.

Aux portes de la ville, ils rencontrèrent un ami, un auxiliaire de Dom Bosco, l'abbé Vola. A la vue de Dom Bosco, le bâton à la main, portant pour tout bagage son bréviaire sous le bras qui paraissait bien fatigué, il lui demanda où il allait ainsi?

—Nous allons, ma mère et moi, soigner les pauvres enfants abandonnés.

—Mais vous n'avez pas de ressources, comment ferez-vous pour vivre?

—Je n'en sais rien, la Providence y pourvoira.

Alors le bon abbé lui donna sa montre comme première mise de fonds.

Dom Bosco prit la montre aussi cordialement qu'elle était offerte, et la vendit le lendemain pour acheter les choses indispensables à l'installation de sa mère. Cette sainte femme se fit la servante des enfants qu'il rassemblait. Elle voulait nourrir et habiller les plus pauvres d'entre eux, et, gagnées par son exemple, la vénérable mère de l'archevêque de Turin, M^{re} Franzoni, et bien d'autres femmes chrétiennes des plus distinguées de la ville, se mirent à travailler de leurs mains pour vêtir cette foule d'enfants déguenillés.

La bonne mère de Dom Bosco vendit sa vigne et sacrifia tout ce qu'elle possédait, tout, jusqu'à ses présents de nocces, soigneusement gardés jusque là, pour subvenir aux dépenses de l'œuvre de son fils.

Tels furent les débuts de l'œuvre et, humainement, tout devait croire qu'elle n'aurait pas loin. Mais d'autres cœurs s'émurent comme celui de Dom Vola, quand on vit les premiers fruits de cette vie de renoncement. On avait commencé par une grange, on finit par s'établir dans de vastes constructions, pour lesquelles avait contribué, de mille façons, la charité du monde catholique tout entier. Celui-ci d'ailleurs recueillait le profit de cette générosité par la multiplicité des bons exemples que lui valait le développement de l'œuvre salésienne mise par dom Bosco sous le patronage du grand saint de la Savoie.

Certes, les contradictions ne manquèrent pas et le saint prêtre connut toutes les épreuves qui s'acharnent d'ordinaire, par la permission divine, contre les plus nobles entreprises. Il connut le mépris, les calomnies, la persécution même. Invariablement il opposait à tout cette tranquillité souriante que reflétait si vivement son visage, aux yeux de ceux qui l'ont pu seulement apercevoir une fois. C'est vraiment de lui qu'on a pu dire que son seul aspect était une éloquente prédication. Et ne l'a-t-on pas constaté à Paris, quand il y a quelques années on le vit apparaître dans cette ville frivole, et qu'à sa suite, sans même que son nom eût paru dans les journaux, il traînait les foules avides de contempler la figure d'un saint? Pourtant, sa parole n'avait rien de l'éloquence humaine, mais son oeil doux et pénétrant allait jusqu'au fond de l'âme, y éveillant le repentir s'il s'agissait de coupables, y suscitant les généreuses pensées s'il s'agissait de chrétiens désireux de se perfectionner dans le bien.

Grâce à cette action bienfaisante, Dom Bosco créait à chaque pas des refuges, des colonies agricoles, des

oratoires, des écoles primaires, des collèges, des ateliers pour les chers petits enfants recueillis de partout et confiés aux soins, soit des prêtres de sa congrégation, soit aux Filles de Marie-Auxiliatrice, instruits par lui à adoucir et à guider ces jeunes intelligences. C'est ainsi qu'il a répandu les bienfaits de cette éducation préservatrice non seulement à Turin et en Europe, mais au Brésil, dans la Patagonie, l'Uruguay. A l'heure qu'il est, plus de cent trente maisons, dans les deux mondes, contiennent près de cent mille enfants, sans compter les contre-maitres des ateliers et le personnel servant. Qu'ajouter à ces chiffres et qu'imaginer qui fasse plus éloquentement l'oraison funèbre du pieux fondateur des Salésiens?

AUGUSTE ROUSSEL.

AGRICULTURE

CHOIX DES SEMENCES

Le choix des semences est une opération fort sérieuse à laquelle les cultivateurs n'attachent généralement pas assez d'importance, et cependant, pour que la reproduction ait lieu dans de bonnes conditions, il faut absolument que la semence laisse à désirer le moins possible, qu'elle soit pour ainsi dire de premier choix. Il y a peu de cultivateurs qui prennent les précautions nécessaires pour atteindre ce but, et pour se procurer des semences irréprochables. Les uns sèment toujours le même blé, quoiqu'il soit le plus souvent entaché d'un vice radical; les autres croient faire merveille en changeant à grands frais de semences tous les trois ou quatre ans, et souvent ces dernières ne valent pas mieux que les leurs.

Il est bien facile d'obvier à tous ces inconvénients, et voici quelques conseils fort utiles au sujet du choix des graines que l'on destine pour la semence :

On doit, pendant la moisson, choisir les épis le mieux garnis de grains, les mieux nourris, les mieux formés, les plus sains, en un mot les plus beaux, et les réserver pour les semences. Un cultivateur, en semant des épis de choix, est presque certain d'obtenir une récolte magnifique, à moins que des accidents causés par la température ne viennent la compromettre. On pourrait ainsi renoncer peu à peu la coutume de tirer les semences du dehors. En procédant par la sélection pour chaque génération, on aurait, au bout de cinq à six ans, une nouvelle race mieux adaptée que tout autre climat du pays. Il est préférable de choisir les épis en plein champ, au lieu de les reproduire dans un jardin, au moyen d'une culture artificielle. Autant que possible, il faut semer dans un champ neuf ou ayant porté peu de blé depuis longtemps.

Les cultivateurs qui ont pratiqué pendant plusieurs années le choix des semences par la sélection, s'en sont toujours bien trouvés, leurs récoltes ont été remarquables sous le rapport de la quantité et de la qualité.

Nous ne saurions donc trop engager les cultivateurs à prendre toutes les précautions possibles pour obtenir de bonnes semences, non-seulement pour les blés, mais encore pour toutes les autres plantes cultivées.

Recettes

Remède contre le croup.

Voici un remède contre le croup; c'est un médecin français qui le préconise :

Aussitôt que l'on a découvert des plaques couenneuses dans la bouche, ou aussitôt que l'on soupçonne le croup par la nature de la toux, faire prendre deux heures en deux heures la nuit et le jour, un blanc d'œuf battu dans un verre d'eau sucrée, une cuillerée à bouche à chaque fois. Pour boisson, un œuf, le blanc et le jaune, dans une pinte d'eau tiède, sucrée à volonté.—Au bout de deux ou trois jours, tous symptômes de l'affection disparaissent.

Il va sans dire que nous n'indiquons ce remède que pour le cas où l'on se trouverait dans l'impossibilité de consulter un médecin. Le croup est une maladie terrible, foudroyante et l'on commettrait une faute grave si l'on ne recourait aux lumières d'un

homme de l'art, dès que l'on soupçonne la présence de cette maladie.

Moyen de conserver la glace pour l'usage d'un malade.

On met la glace que l'on désire conserver pour l'usage d'un malade, dans un vase quelconque que l'on couvre avec une assiette, puis on la place sur un lit de plumes, un oreiller, et on jette par dessus un autre coussin en plumes. On sait que les plumes sont le plus mauvais conducteur du calorique; elles concentrent la chaleur du corps humain et le réchauffent par conséquent; mais, par la même raison, elles retiennent la chaleur amenée de l'extérieur et arrêtent ainsi la fusion de la glace. Il se forme seulement par la fonte, de petites quantités d'eau qu'on a soin de verser avant de servir de la glace.

Un médecin assure qu'il a conservé ainsi, par une température du printemps, pour l'usage d'un malade, six livres de glace pendant neuf jours.

Télégraphe d'alarme

- 1 rue Ste Ursule, station centrale.
- 2 Ste Anne et Auteuil.
- 3 Grisons et Ste Geneviève.
- 4 Haldimand et St Louis.
- 5 Jardine et Ste Anne.
- 6 Buade et Fort.
- 7 Hébert et Rempart.
- 8 Ste Famille et Hébert.
- 9 Séminaire de Québec.
- 10 Ste Julie et d'Artigny.
- 11 Ste Jean et Collins.
- 12 Palais et Mac-Nahon.
- 13 St Jean et St Stanislas.
- 14 Chantier Dinning, (Champlain).
- 15 Epicerie Taylor.
- 17 rue Champlain, 474.
- 18 Jean et Sutherland.
- 19 Deligny et St. Olivier.
- 21 Maison Giblin (Champlain).
- 23 rue Champlain, 103.
- 24 Dalhousie et Arthur.
- 25 Côte de la Montagne, au bas.
- 26 Sault-au-Matlot et S. Jacques.
- 27 Côte Dambourges et S. Paul.
- 28 S. François et la Chapelle.
- 29 Pied de la rue de l'Eglise.
- 31 Lemesurier, rue S. Paul.
- 32 Marché S. Paul, station.
- 34 Prairie et S. Dominique.
- 35 Fossés et Pont.
- 36 S. Valier et la Chapelle.
- 37 L'Eglise et S. Joseph.
- 38 Dorchester et des Commissaires.
- 41 Dorchester et N. D. des Anges.
- 42 S. Valier et Belleau.
- 43 Colomb et Nelson.
- 45 S. Anselme et S. Joseph.
- 46 Caron et la Reine.
- 47 Reine et Couronne.
- 48 Arago et Turgeon.
- 49 Prince Edouard et Grant.
- 51 Reine et Pont.
- 52 S. Dominique et S. François.
- 53 Dorchester et Ryland.
- 54 Artillerie et Ste Julie.
- 56 S. Augustin et S. Patrice.
- 57 S. Patrice et Berthelot.
- 58 Grande Allée et Scott.
- 61 Artigny et S. Amable.
- 62 rue S. Amable, Bon Pasteur.
- 63 Grande Allée, Ste Brigitte.
- 64 S. Jean et Salaberry.
- 65 Ste Claire et Richelieu.
- 67 S. Jean et Ste Geneviève.
- 71 Robitaille et Latourelle.
- 72 S. Augustin et S. Georges.
- 73 Parlement.
- 74 St-Jean et St-Eustache.
- 75 St-Eustache et Richelieu.

Israel Dumais,

NOTAIRE.

M. DUMAIS a ouvert son bureau à S. LOUIS (MÉTAPHOTOUAN, (LAC S. JEAN, P. O., CHAMBOUR), près de la jonction du chemin de fer de Québec et du Lac S. Jean, où il a fixé sa résidence.

Il informe le public qu'il s'occupe spécialement de la profession de colonisation, de prêts hypothécaires, de vente de terres et de collection.

Etabli au Lac S. Jean depuis dix-neuf ans, et agent des Terres de la Couronne depuis quinze ans, est, par conséquent, en état de donner les meilleurs renseignements possibles aux colons qui désirent s'établir au Lac S. Jean.

Il est aussi agent de la New-York Life Insurance Company et de la Liverpool, London and Globe, contre le feu.

Québec, 13 janvier 1888.

LA MAISON maintenant occupée PAR LE SOUSSIGNÉ, RUE ST-PAUL.

— AUSSI —
UNE DES BATISSES ci-devant occupées par la COMPAGNIE DE CAOUTCHOUC, RUE ST-PAUL.

— ET —
UN CERTAIN NOMBRE DE BUREAUX au second étage de la Fabrique, coin des rues ST-PAUL et ST-THOMAS.

J. & W. Reid.

Québec, 20 janvier 1888.

A vendre.

LE MAGNIFIQUE MOULIN construit sur la RIVIÈRE BATHURST, à l'endroit qui sépare la paroisse de Ste-Geneviève de celle de St-Narcisse, dans le comté de Champlain. Ce moulin est en bon ordre et mu par un pouvoir d'eau des plus puissants. Il est pourvu des meilleures améliorations, et donne les plus complètes satisfactions sous tous rapports.

Conditions libérales.
S'adresser sur les lieux à EDOUARD MATHON.
Québec, 8 février 1888. 740

Guide des Voyageurs

Chemins de Fer

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN

DÉPART DE QUÉBEC

Train Express direct à 1.30 h. p. m.

Train Express direct à 10.03 h. p. m.

Le train du dimanche part de Québec pour Montréal à 3.30 heures p. m.

QUÉBEC ET LAC ST-JEAN

Allant au Nord

6.35 A. M. Train mixte laissera Québec pour St-Raymond arrivant à 10.10 a. m. et se rendant à la Rivière à Pierre les mercredis et vendredis, arrivant à 8.45 a. m.

5.30 P. M. Train de la malle tous les jours arrivant à St-Raymond à 7.15 et à la Rivière à Pierre à 8.15 p. m.

Allant au Sud

6.00 A. M. Train de la malle laissera la Rivière à Pierre tous les jours (St-Raymond 7.00 a. m.) pour Québec arrivant à 8.45 a. m.

2.15 P. M. Train mixte laissera St-Raymond tous les jours (Rivière à Pierre les mercredis et vendredis à 12.20 p. m. pour Québec arrivant à 6.10 p. m.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Trains laissera Lévis pour Halifax et St-Jean à 8.00 a. m.

Pour la Riv.-du-Loup et Ste-Flavie à 11.15 a. m.

Pour la Riv. du Loup à 5.55 p. m.

Ces trains circulent sur l'heure du Eastern Standard Time.

GRAND-TRONC

TRAIN MIXTE

2.00 P. M. Train mixte laissera la Pointe Lévis pour Richmond et tous les points de l'Est et l'Ouest, arrivant à Montréal à 8.00 P. M.

TRAIN DU SOIR

8.30 P. M.—Express pour Richmond, Sherbrooke, Island, Poud, Gorham, Lewiston, Portland, Montréal et tous les points de l'Ouest, de l'Est, et du Sud-Ouest et du Nord-Est.

Bateaux à Vapeurs

QUÉBEC ET LÉVIS

Les bateaux font le trajet entre Québec et Lévis tous les deux heures. Prix 10 cents pour chaque passage.

TRAVERSE DE QUÉBEC À LÉVIS.

QUÉBEC | LÉVIS

A. M. 7.30 Malle pour

Halifax. Accommodation pour la Rivière du Loup

10.30 Malle pour la Rivière du Loup.

P. M. 5.00 Accommodation pour la Rivière du Loup.

7.00 Train mixte de la Riv. du Loup.

7.30 Train mixte de la Riv. du Loup.

8.00 Malle de la Riv. du Loup.

8.30 Malle de la Riv. du Loup.

9.00 Malle de la Riv. du Loup.

9.30 Malle de la Riv. du Loup.

10.00 Malle de la Riv. du Loup.

10.30 Malle de la Riv. du Loup.

11.00 Malle de la Riv. du Loup.

11.30 Malle de la Riv. du Loup.

12.00 Malle de la Riv. du Loup.

12.30 Malle de la Riv. du Loup.

1.00 Malle de la Riv. du Loup.

1.30 Malle de la Riv. du Loup.

2.00 Malle de la Riv. du Loup.

2.30 Malle de la Riv. du Loup.

3.00 Malle de la Riv. du Loup.

3.30 Malle de la Riv. du Loup.

4.00 Malle de la Riv. du Loup.

4.30 Malle de la Riv. du Loup.

5.00 Malle de la Riv. du Loup.

5.30 Malle de la Riv. du Loup.

6.00 Malle de la Riv. du Loup.

6.30 Malle de la Riv. du Loup.

7.00 Malle de la Riv. du Loup.

EN VENTE

AU BUREAU DU

"Courrier du Canada"

VOYAGE AU CANADA

DANS LE

Nord de l'Amérique Septentrionale

FAIT DEPUIS 1751 à 1761

Par J. C. B.

Manuscrit précieux et absolument inédit

TIRAGE LIMITÉ

PRIX : \$1.00 LE VOL. Broché—in-8—255 PAGES

SOMMAIRE

FEUILLETON.—Les travailleurs de la mort
Dom Bosco
Agriculture
Recettes
Une protestation
Réponse foudroyante
Petite gazette
Echos d'Ottawa
Vénérable Mère St-Gabriel
Dépêches
Echos

ANNONCES NOUVELLES

Loterie nationale.—S. E. Lefebvre
Avis aux entrepreneurs.—A. Gobeil
A vendre.—Edouard Mathon

CANADA

QUEBEC, 27 FEVRIER 1888.

UNE PROTESTATION

Nous devons reproduire le document suivant, si grave dans sa portée et sa signification.

Il a été nécessaire par les excès de certains journaux dans la controverse qui s'est faite autour du R. P. Paradis. Des articles comme celui qui avait paru dans la Justice de lundi dernier, par exemple, des insolences comme ce journal en contenait encore samedi dernier, ne pouvaient passer sans protestation. Ils constituaient un véritable scandale. Les actes disciplinaires d'un supérieur religieux à l'égard d'un sujet de son ordre ne relèvent pas de la presse, et les journaux donnent un détestable exemple quand ils empiètent sur les privilèges et les immunités de la hiérarchie ecclésiastique.

C'est avec un sentiment de tristesse sincère et profonde que nous voyons ce qu'on a appelé l'affaire du R. P. Paradis rendu à cette période aiguë. De vieilles sympathies, une amitié de quinze ans nous a fait garder une grande réserve dans les débats qu'elle a soulevés. Il est à regretter que les imprudences, les exagérations, les impertinences de certains journaux qui se sont constitués les avocats du révérend Père, aient rendu sa position plus pénible vis-à-vis le public.

Pour des catholiques et pour un religieux, la voie droite est tout indiquée. Lorsqu'on a à se plaindre d'un supérieur ecclésiastique on ne doit pas s'adresser "au tribunal incompétent de l'opinion publique," mais aux tribunaux qui existent dans l'Eglise pour le redressement des griefs légitimes.

Sans plus de commentaires, nous publions la lettre, d'un ton très digne et très éloquent, du R. P. Augier, provincial de l'ordre des Oblats, en ce pays. Comme on le verra, elle a été provoquée par l'illustre évêque des Trois-Rivières, Mgr Laflèche :

PROTESTATION

DU

R. P. AUGIER
PROVINCIAL DES OBLATS CONTRE LES ATTAQUES DE CERTAINS JOURNAUX, ADRESSÉE À SA GRANDEUR MGR LAFLÈCHE, EVÊQUE DES TROIS-RIVIÈRES

MONSIEUR,

Par votre lettre du 17 courant vous me faites un devoir de protester "contre les journaux qui se prétendent catholiques et qui violent d'une manière si étrange les règles de l'Eglise en ce qui concerne l'autorité religieuse et le respect dû aux personnes ecclésiastiques." Votre Grandeur ajoute : "La lecture

attentive des documents que vous m'avez communiqués m'a convaincu "que non seulement le Père Paradis n'a pas prouvé la grave accusation qu'il a portée si inconsidérément contre le gouvernement de l'hon. M. Ross, mais que les documents établissent le contraire, c'est-à-dire qu'ils prouvent qu'aucune offre n'a été faite de la part du gouvernement pour acheter la conscience du Père Paradis, ni pour \$15,000, ni pour aucune somme quelconque, en un mot que le gouvernement n'a rien offert ni fait offrir au Père Paradis.

"En se contentant de la déclaration que vous avez faite, que vous n'avez point trouvé la preuve de cette accusation dans les documents et la défense produite par le Père Paradis ; et de l'excuse que vous avez exprimée au nom du Père Paradis, que l'on avait mal interprété sa pensée et qu'il n'avait pas en l'intention de porter une accusation contre le gouvernement, l'ex-premier ministre a certainement usé d'indulgence envers ce Père dans une matière aussi grave ; en cela, il a certainement agi en bon catholique, pour sauvegarder l'honneur du prêtre et du religieux qui se trouvait compromis dans la personne de ce Père. En même temps, l'honneur de son gouvernement se trouvait dégagé de cette accusation sans preuve tel que constaté par l'examen que vous aviez fait de la défense, c'est ce que le P. Paradis et ses prétendus amis auraient dû comprendre et accepter de bon cœur, en silence. De plus le P. Paradis aurait dû protester de suite contre les articles indignes qui ont suivi votre déclaration, en disant à ces journalistes de se mêler de leurs affaires et que s'il avait quelque chose à dire au sujet de cette déclaration, c'est à dire pas devant l'opinion publique qu'il devait le faire, mais devant ses supérieurs réguliers, seuls juges compétents. En ne le faisant pas, il a commis une nouvelle faute peut-être plus grave en semblant approuver par son silence ces articles au détriment de l'honneur et de l'autorité de son supérieur légitime.

" Ses prétendus amis et défenseurs "avaient indirectement eux-mêmes qu'il n'y a pas de preuves à l'appui de cette accusation, puisqu'ils sont obligés de déplacer la question et de se rabattre sur les difficultés qui ont surgi entre les colons d'Egan et les Gil-mour, lesquelles n'ont rien à faire avec la plainte portée devant vous contre le Père Paradis, difficultés dont vous n'avez nullement à vous occuper et dont il n'est pas dit un mot dans cette plainte. Pourquoi déplacer ainsi de la question et embrouiller une chose si claire ? S'ils ont en main, comme ils s'en sont vantés, les preuves pour soutenir l'accusation du Père Paradis, pourquoi ne les lui ont-ils pas données pour se justifier régulièrement devant vous, au lieu de travailler à égarer l'opinion publique en vous injuriant "de la manière la plus inconvenante et en lançant les insinuations les plus malveillantes contre vous ? "

La protestation que vous me demandez, Monseigneur, est faite et elle est faite de main de maître. Elle est tout entière dans les lignes qui précèdent et qui vous appartiennent. Je ne puis qu'adhérer à vos paroles.

Non seulement l'accusation telle que formulée dans la plainte de l'honorable M. Ross n'est pas prouvée, mais je la crois impossible. Si, comme le dit Votre Grandeur, en dehors des documents qui ont passé sous vos yeux et les miens, on a des pièces concluantes, qu'on les produise. Je m'engage d'avance à confesser mon erreur.

Avec vous, Monseigneur, je condamne l'attitude malheureuse d'un membre de notre famille religieuse. Sa conduite, en cette affaire est un scandale pour plusieurs et une affliction pour tous. Par bonté, par affection de père, j'ai voulu le soustraire aux humiliations d'une condamnation formelle, ma récompense est connue de tous.

Je ne puis que regretter l'exploitation dont ce père a été l'objet de la part de certains hommes. Pour moi, ils sont coupables de s'être servis d'une soutane et d'un habit religieux pour des fins scandaleuses et purement politiques.

Je donne un démenti formel et absolu à certains articles de journaux qui ne sont qu'un long tissu d'odieuses calomnies et de mensonges grossiers.

Je proteste au nom de ma conscience indignée. On aurait voulu que je la plie aux intérêts, aux passions ou aux convenances politiques, et que je sacrifie la vérité, la justice et l'honneur à des renoncements implacables. Si le roseau plie et ne rompt pas, la conscience ni ne plie, ni ne rompt. Après l'apôtre saint Paul, qui disait : "Nihil possumus adversus veritatem, nous pouvons nous écrier : on ne peut rien contre la conscience.

Je proteste au nom de la congrégation des Oblats qu'on outrage. Son représentant attiré sur les bords du Saint-Laurent, est chargé de veiller sur ses intérêts et son honneur, je ne reconnais

à personne, en dehors du Souverain Pontife, et de Nos Seigneurs les évêques, juges de la foi et de la discipline, le droit de la juger, de la contrôler et même de la conseiller. Grâce à Dieu, nous pouvons et nous voulons rester avec l'Eglise, c'est-à-dire avec le Pape et les évêques. Pour réparer les torts et redresser les injustices, s'il y en a quelque part, nous avons nos supérieurs majeurs, et nous rejetons la prétention de ceux qui voudraient se placer entre la conscience d'un supérieur et les doléances imaginaires d'un sujet.

La congrégation n'accepte pas et elle repousse de toute son énergie l'immixtion laïque et étrangère dans ses propres affaires, comme elle repousse et elle condamne l'immixtion des siens dans la politique et les affaires d'autrui, surtout lorsqu'ils s'y engagent sans mission et sans autorisation. Nous ne sommes pas une congrégation de politiciens, de plaidiers et de journalistes, nous ne sommes pas les serviteurs d'un gouvernement humain et les avocats d'un parti politique quelconque ; nous sommes et nous resterons les humbles serviteurs de l'Eglise et les missionnaires des pauvres.

Enfin, je proteste au nom de la patrie canadienne elle-même. La gloire de cette fille de la vraie et ancienne France, de la France d'avant les immondes saturnales de Versailles et les saturnales sanglantes de la révolution, est d'être catholique avant tout, respectueuse avant tout de l'autorité religieuse, de ses droits et de son honneur. De grâce ne ternissez pas et ne flétrissez pas cette gloire virginale de ce pays qui est devenu le mien depuis que l'obéissance m'a dit : Là tu prieras, tu travailleras, et, s'il le faut, tu mourras.

Monseigneur, aux bénédictions de Votre Grandeur, je réponds par l'hommage de mon profond et filial dévouement,

CEL. AUGIER, O. M. I., Provincial.

Montréal, 24 février 1888.

REPONSE FOUDROYANTE

On lit dans l'Electeur de ce matin : L'Electeur, reproduisant un de nos entrefilets, félicite l'hon. M. McShane et le gouvernement Mercier de l'heureuse transaction de la ferme Leduc.

Profit net au crédit de la province, \$8,550.00. Cette franche admission dédommage des insanités que débite le Courrier du Canada à propos des nominations au Palais de Justice. S'il y a, dans les bureaux de la Cour, des mouchards grincheux de l'ancien régime qui croient pouvoir attraper des augmentations de salaires, ou se venger de rester avec les mêmes émoluments, en faisant la besogne du Courrier, nous les informons qu'ils n'ont qu'à se bien tenir.

Nous soumettons à nos lecteurs cette réponse de l'organe rouge aux faits précis, et aux chiffres indiscutables que nous avons donnés samedi. Nous avons démontré que le gouvernement Mercier, a nommé 16 nouveaux employés au Palais de Justice, et augmenté les dépenses pour salaires de \$9,000 au moins depuis six mois.

L'Electeur nous répond en disant qu'il y a des mouchards parmi les employés conservateurs.

C'est un aveu que nos accusations sont fondées.

Quant aux mouchards, non, il n'y en a pas au Palais de Justice. Mais il y a des avocats qui ont des yeux pour voir, et qui se heurtent tous les jours aux employés inutiles dont les apôtres de l'économie ont encombré les greffes.

O beautés du régime national !

PETITE GAZETTE

Les libéraux de Middlesex-Ouest ont choisi M. Geo. C. Elliot comme leur candidat en opposition au docteur Roome.

La Société Royale du Canada tiendra son assemblée annuelle à Ottawa en mai prochain.

La présentation des candidats dans les comtés de Prince-Edward et Middlesex-ouest aura lieu le 3 mars et la votation le 10 et nom le 12, tel qu'annoncé précédemment.

Une dépêche nous apprend que le jour du 20ème anniversaire du sacre de Mgr Laflèche a été célébré une messe solennelle suivie d'un Te Deum. Le sermon de circonstance fut prêché par le père Gonthier, de l'ordre des Dominicains. Le chapitre y assistait ainsi qu'un grand nombre de fidèles. La santé de Monseigneur Laflèche est toujours excellente.

M. Beausoleil qui avait posé sa candidature comme échevin dans le quar-

tier St-Jacques, à Montréal, s'est aperçu qu'il valait mieux pour lui ne pas risquer une défaite, et il s'est retiré de la lutte.

Voici la lettre par laquelle M. Beausoleil annonce sa résignation à M. le greffier de la cité :

Montréal, 25 février 1888.

CHARLES GLACKMEYER, Ecr.,

Greffier de la Cité.

Cher monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai décidé de retirer ma candidature dans le quartier Saint Jacques. Veuillez en prendre avis et vous gouverner en conséquence.

Je demeure votre bien dévoué,

C. BEAUSOLEIL.

Témoins :

E. N. ST-JEAN,
A. PATENAUE.

Le docteur Platt a de nouveau consenti à briguer les suffrages dans les intérêts du parti libéral dans le comté de Prince-Edouard. M. Robert Clapp est le candidat choisi par les conservateurs. M. J. S. McCuaig de Prince Edouard se présente comme candidat conservateur indépendant. Le docteur Platt a eu à la dernière élection une majorité de 75 voix sur M. Clapp.

ECHOS D'OTTAWA

L'adresse au Sénat a été proposée par l'hon. M. Ross, ancien premier-ministre de notre province, qui a fait un discours remarquable.

L'honorable M. Mitchell va probablement conduire la gauche à l'assaut sur la question des pêcheries.

Il est probable que le Sénat n'aura à se prononcer, pendant la présente session, que sur deux demandes en divorce. Trois autres ne seront pas considérées par suite de l'insuffisance des avis. Depuis 20 ans, le Sénat a accordé 22 divorces.

La presse est bien représentée à Ottawa dans la galerie des journalistes. L'Empire et le Mail ont chacun quatre rédacteurs, et le Globe en a deux.

Détail qui a son mérite : il y a aussi dans la galerie deux femmes journalistes.

On annonce une bonne mesure dans le Sénat. L'honorable M. Abbott aurait l'intention de présenter un bill à l'effet de supprimer les "bucket-shops," ou établissements de courtage et de spéculation sur marge, comme celui qui vient d'acquiescer une si triste notoriété à Ottawa et ailleurs, et qui était tenu par Cox et Cie.

Les rapports des bibliothécaires déposés sur le bureau de la chambre signalent entre autres choses les acquisitions considérables qui ont été faites de documents officiels relatifs au congrès. La section de la cartographie s'est enrichie de son côté d'une magnifique collection de cartes canadiennes et américaines, publiées dans la dernière partie du XVIIIe siècle.

Le nombre de livres ajoutés à la bibliothèque du parlement dans le cours de l'année a été de 3,500.

VÉNÉRÉE MÈRE ST-GABRIEL

Les Ursulines de Québec viennent de faire une perte bien douloureuse dans la personne de leur vénérée doyenne, la Révérende Mère Adélaïde Plante, dite de St-Gabriel, décédée le 25 février, dans la 92ème année de son âge et la 75ème de sa vie religieuse.

Pendant les trois quarts de siècle que cette vénérée Mère a passés au monastère de Ste-Ursule, elle a été constamment un sujet d'édification par sa ferveur, son humilité et sa grande charité ; aussi a-t-elle été entourée d'amour et d'estime, non seulement des religieuses et des nombreuses élèves de cette maison, mais encore des personnes tant ecclésiastiques que laïques qui ont eu occasion d'apprécier ses éminentes qualités.

Chargée pendant vingt-quatre ans du gouvernement de la communauté en qualité de supérieure, elle s'étudia toujours à retracer en elle les vertus admirables de la Vénérable Fondatrice. Elle semblait avoir hérité de son esprit apostolique ; les généreuses offrandes de sa charité envers les églises pauvres et les orphelins ont fait bénir son nom jusque dans les missions les plus lointaines.

La vénérée Mère St-Gabriel a conser-

vé jusqu'à la fin l'usage complet de ses facultés, ainsi que cette urbanité, cette amabilité de caractère qui lui étaient naturelles et qui faisaient le charme de tous ceux qui l'approchaient. Vers les derniers temps de sa vie, sa piété avait acquis un accroissement de tendresse et de confiance qui se traduisait en actes d'amour fervent vers son Jésus, qui, nous n'en doutons pas, est venu à la rencontre de cette épouse vigilante et fidèle.

La longue carrière de la Mère St-Gabriel fournit aux Ursulines le moyen de rattacher le fil de leurs traditions et de remonter, après deux siècles et demi d'existence, jusqu'à leurs fondatrices : Mère St-Gabriel était à la communauté lors du décès de la Mère Amable Dubé de St-Ignace, qui avait été contemporaine de la Mère Marguerite Davannes, de St-Louis de Gonzague ; cette dernière, entrée au noviciat en 1739, s'était trouvée avec la Mère Catherine Pinguet de l'Incarnation, qui avait bien connu les novices formées par la Vénérable Mère Marie Guyart de l'Incarnation.

DÉPÊCHES

L'AFFAIRE WILSON

Paris, 25.—Les débats du procès Wilson devant la dixième chambre correctionnelle se sont terminés par une belle plaidoirie de M. Lanté, avocat du prévenu. M. Lanté a soutenu que les poursuites intentées contre son client avaient la politique pour cause, et que rien ne prouvait que son client eût reçu de l'argent pour prix de décorations. L'avocat a parlé aussi, en termes émus, du chagrin et des souffrances infligés à M. Grévy, par les poursuites exercées contre son gendre. Le tribunal correctionnel a remis son jugement à huitaine. Il n'est pas impossible que M. Wilson soit acquitté.

Le général Boulanger proteste énergiquement contre l'idée qu'on lui a prêtée de poser sa candidature aux prochaines élections législatives, et, contre l'usage que fait de son nom un comité électoral mystérieux.

INSURRECTION AU MEXIQUE

San Francisco, 26.—Grand émoi à Guaymas, Mexique, par la nouvelle que le gouvernement mexicain a nolié le steamer Alejandro pour deux voyages pour transporter des troupes de Mazatlan à San Benito où les insurgés mexicains envahissent le sol du Mexique.

On ne s'attend pas que le steamer Tepala retournera pour son voyage habituel sur la côte du Mexique et cette région se trouvera ainsi sans steamers côtiers pendant deux mois. En conséquence, les prix du sucre, du savon et du lard ont haussé. L'approvisionnement devra se faire des Etats-Unis.

Les sloop de guerre Democrata, Mexico et Pearaz transporteront aussi des troupes d'Acapulco et d'autres ports. L'impression ici est qu'il sera difficile de soumettre le Guatemala.

COLOMBIE ANGLAISE

Victoria, C. A., 25.—Un télégramme a été envoyé au gouverneur fédéral par le gouvernement provincial lui demandant ce qu'il se proposait de faire à propos de la mer de Behring. La réponse a été que les pêcheurs au marsoin pourraient entrer dans cette mer mais à risques. Les autorités de la douane disent qu'elles n'acquiescent pas de navires de pêche pour la mer de Behring.

La législature a décidé vendredi dernier par un vote de 15 contre 8 que l'accusation portée contre l'honorable M. Turner, ministre des finances, ne méritait pas d'être maintenue.

La résolution demandait que l'honorable M. Turner fut démis de sa charge pour avoir signé une lettre donnée à M. Duncan au moment où il allait à Washington relativement aux sauvages Metlakatla.

Le Renouveau des Cheveux de Hall fournit le principe nutritif qui alimente et supporte la chevelure.

Le Palais de Justice

Le gouvernement provincial a acheté les immeubles suivants sur la rue des Jardins, afin d'y ouvrir une entrée en arrière du nouveau Palais de Justice : la propriété McGlory, pour \$5,000 ; la propriété Wilkie, où se tient la synagogue juive, pour \$4,000 ; la propriété de M. A. Campbell, protonotaire conjoint, pour \$3,500. La démolition de ces bâtiments commencera dès que les actes de vente seront signés.

—Les Cancers, les tumeurs cancéreuses, sont guéris par les vertus purifiantes de la Salsepareille d'Ayer.

Ligne de voitures à Chicoutimi
On vient d'établir une ligne de voitures entre Chicoutimi et le Lac Saint-Jean, se reliant au chemin de fer. Cette ligne a été inaugurée mardi. Le départ de Chicoutimi a lieu, le mardi jeudi et samedi, le matin, pour arriver à la Pointe aux Trembles, le même soir. Le

retour à Chicoutimi se fait ainsi plus promptement et à moins de frais qu'auparavant. M. Guay de Chicoutimi, est propriétaire de cette ligne.

La Commission du Travail

Il est à peu près certain que les membres de la Commission chargés de s'enquérir de la question ouvrière ne siégeront pas aujourd'hui, tel qu'annoncé, vu l'absence de la grande majorité des commissaires.

Les commissaires seront présidés par Son Honneur le juge Armstrong, de Sorel. La commission se compose des messieurs dont les noms suivent :

John Armstrong, S. R. Heikis, de Toronto, H. A. McLean, de London Ontario, A. F. Freed, de Hamilton, A. Gibbons, et Hugh Carsons, d'Ottawa, Jules Heibronner, de Montréal, L. Côté, de St-Hyacinthe, Patrick Kirwin, de Québec, M. Welsh et J. A. Clarke, de Halifax, et A. H. Blackley, de Galt, Ontario. Ce dernier est secrétaire de la Commission.

Ce que je ferai !

Les symptômes de l'excès de Bile sont malheureusement trop bien connus. Ils diffèrent jusqu'à un certain point chez des différents individus. Un homme bilieux est rarement un mangeur à son déjeuner. Trop fréquemment, hélas il a un excellent appétit pour les liquides mais il en manque le matin pour les solides. Si la langue merite d'être examinée en tous temps ; si elle n'est pas blanche et chargée, elle est rude, à coup sûr.

Le système digestif est tout à fait en désordre et la Diarrhée ou la Constipation est un symptôme ou les deux peuvent alterner. On rencontre souvent les Hémorrhoides et même perte de sang. Il peut y voir du vertige et souvent du mal de tête et de l'acidité soufflante et sensibilité au creux de l'estomac. Pour corriger tout cela, si vous le guérissez la Fleur d'Août de Green, elle coûte peu et des milliers de personnes attestent son efficacité.

Pronostics du mois de mars

Du 4 au 12, temps changeant ; neige par intervalles et quelques violents coups de vent ; parfois pluie locale. Du 12 au 20, encore changeant ; neige de temps à autre et vent très fort. Du 20 au 27, on aura de la neige, quelques jours de froid et de violents coups de vent, mais la majeure partie sera du beau temps. Du 27 au 3 avril, fortes marées qui précéderont quelques tempêtes, mais la majeure partie de cette durée sera encore du beau temps.

Club des Jeunes conservateurs

Il y aura séance ce soir, à 7 1/2 heures précises, au lieu ordinaire, ancienne Salle de la cour d'Appel, rue St-Louis. Tous les membres sont instamment priés d'assister à cette réunion.

Par ordre,

AUG. BEAUDRY,

Secrétaire.

La Crème de Tartre Impériale

Nous pensons qu'il est graduellement temps que le peuple se réveille et cesse de faire usage de poudres à bon marché pour la pâte et nuisible à la santé. La poudre pour la pâte dite Imperial Cream Tartar est pure et c'est un article sur lequel on peut sûrement compter. Elle est en vente chez tous les épiciers.

Elections municipales

Nous sommes heureux d'annoncer la candidature de M. Damien Matte à la charge de conseiller pour le quartier St-Jean.

C'est un excellent choix que les contribuables de ce quartier viennent de faire, et nous les en félicitons. Nous connaissons son honorabilité et sa probité. Sa candidature est inattaquable nous serions flattés de pouvoir faire le même éloge à tous ceux qui brigueront les suffrages des contribuables de notre ville aux prochaines élections municipales.

1200 vgs de Tweed et de Serge double largeur venant d'être reçus, seront offerts en Job, à \$1.50 la vg par

H. GAGNON & CIE,

RUE DE LA COURONNE.

Québec, 14 février 1888.

742

Nouveau procédé de tannage

M. Louis Davis de Montréal, a mis à l'œuvre, vendredi, à la tannerie de M. G. Rochette, un nouveau procédé pour extraire la chaux et la graisse du cuir.

Douze peaux ont été placées dans un baril hermétiquement fermé dans lequel on a jeté de l'acide carbonique d'une force de 8 à 15 lbs au pouce carré. Après une heure les peaux ont été retirées et il a été constaté qu'elles étaient libres de chaux, de graisse, etc. Par l'ancien procédé il fallait plusieurs semaines pour obtenir ce résultat. L'inventeur de ce procédé est M. Nesbitt.

Aux sourds

Une personne guérie d'une surdité constante de 23 ans l'emploi d'un remède très simple en enverra la description gratis en français à quiconque en témoignera le désir. S'adresser, Nicholson 177 Macdougall str. New-York City.

Contrat ratifié

Lors d'une assemblée des actionnaires de la compagnie du chemin de fer de Québec au Lac St-Jean tenue samedi le contrat passé entre les directeurs et M. H. J. Beemer pour la construction des différents embranchements et de deux bateaux, a été ratifié et confirmé.

Pilules d'Holloway

La plus grande merveille des temps modernes.—Ces pilules incomparables accroît l'appétit, donne de la force à l'estomac, nettoie le foie, corrige les affections bilieuses, prévient la flatulence, purifie le système, donne de la vigueur aux nerfs, et rétablit la santé. L'énorme demande de ces Pilules dans l'univers étonne, et un simple usage convainc les plus sceptiques qu'aucune médecine égale les Pilules d'Holloway pour détruire les maladies inhérentes à

la race humaine. Elles sont une bénédiction pour les alligés, et une faveur pour tous ceux qui souffrent de maladie interne et externe. La purification du sang, l'enlèvement de tout obstacle aux sécrétions, et son action légèrement apéritive sont les causes prolifiques de la haute valeur curative des Pilules d'Holloway.

Legs à l'Institut
Les hon. MM. J. G. Blanchet et Jules Larue viennent de remettre à l'Institut Canadien de cette ville un legs important fait à cette institution par leur madame l'oy.

Voilà un moyen pratique, malheureusement trop peu en honneur dans ce pays, d'encourager les arts et la littérature. L'Institut a largement mérité cette distinction; le meilleur éloges que nous croyons pouvoir faire de la généreuse testatrice, c'est de dire comme elle a montré dans cette donation d'esprit public et éclairé.

COMPAGNIE "ECONOMIC CHEMICAL"

DEMANDE un agent pour faire la vente des célèbres produits fabriqués par la compagnie dite "ECONOMIC CHEMICAL COMPANY". A savoir : la composition pour nettoyer le fer et le bois des navires, la plus belle découverte connue; la composition dite "SCALE CURE" pour les bouillottes, la préparation économique pour conserver au poisson et à la viande, etc., etc., leur saveur aussi bien que leur substance, la préparation pour empêcher le beurre de fermenter, etc.; une autre pour enlever la peinture; le fertilisateur des plantes, le désinfectant "SCOUR CLEAN" avec ses propriétés nettoyantes; la poudre "SNOWWHITE" pour laver, et autres préparations chimiques commerciales. Grande commission. Appliquer avec références, à L'ECONOMIC CHEMICAL CO., GRIMSBY, ANGLETERRE.
Québec, 30 Décembre 1887—36. 723



AVIS AUX ENTREPRENEURS

ON RECEVRA à ce Bureau jusqu'à JEUDI le 15ème jour de MARS, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, avec la suscription "Soumission pour les escaliers en fer du nouvel édifice des ministères, rue Wellington, Ottawa, pour les différents travaux à faire pour fournir et ériger les escaliers en fer, du nouvel édifice des ministères, rue Wellington, Ottawa."

On pourra voir les dessins et les devis au Ministère des Travaux Publics, Ottawa, à partir de MARDI, le 14e jour de FÉVRIER.

Aucune soumission ne sera prise en considération à moins qu'elle ne soit faite sur la formule qui sera fournie, et signée de la main des soumissionnaires. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté, égal à cinq pour cent du montant qui y est inscrit et payable à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics. Ce chèque sera confiné, si le soumissionnaire refuse de signer le contrat, ou s'il n'exécute pas les travaux entrepris; il sera remis, si la soumission n'est pas acceptée.

Le Ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,
A. GODELL,
Secrétaire.
Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 8 Février 1888.
Québec, 17 février 1887.—36. 743

Avis au Clergé ET AU PUBLIC

Je soussigné donne avis au Clergé et au public que MM. Arthur Toussaint & Cie, de Québec, sont les seuls agents autorisés pour la vente de vins, Claret (vin blanc), Port et vins de messe. Ces derniers sont approuvés par Messieurs Walsh, évêque de London et Thomas Dowling évêque de Peterborough, d'Ontario.

MM. ARTHUR TOUSSAINT & Cie, seuls, ont un dépôt de vins, ci-dessus énumérés. Ces vins sont analysés par le Dr Valade, d'Ottawa, analyste du gouvernement et par le Révérend M. Pagé, professeur de chimie à l'Université Laval, Québec.

A. C. TOURNIER,

Viticulteur à Sandwich, Ont.
Tout vin offert en vente ne portant pas l'étiquette et un bouchon brûlé de la maison Tournier; doit être considéré falsifié. En vente chez tous les épiceries de première classe doit être mis en bouteilles.

Ce vin acheté en fût ou au gallon dans les 24 heures que le fait est ouvert comme cela vous aurez un excellent vin, autrement il perdrait de sa saveur.

J'ai analysé, pour M. A. TOUSSAINT & Cie,

Ces deux échantillons de vin Port (vin rouge, et Claret, fabriqués à Sandwich, Ontario, par M. A. C. Tournier.

Ces deux vins sont agréables au goût et possèdent un arôme particulier que l'on ne rencontre que dans les meilleurs vins.

La proportion d'alcool, dans ces deux vins est de 10 pour cent.

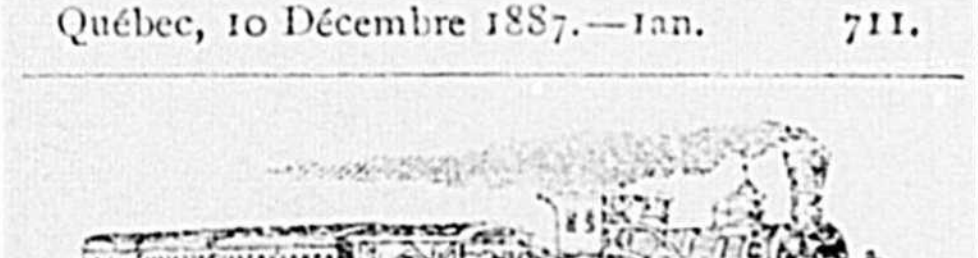
Quant à la matière colorante je n'ai aucun doute qu'elle provienne du raisin.

REVU. P. J. Ed. PAGÉ,
Prof. de Chimie
à l'Université Laval.
Québec, 8 octobre 1887.

Ces Vins sont en vente à la Cave Française, 111, rue St-Pierre, ainsi que chez M. A. Grenier, épicer, rue St-Jean, Haute-Ville, chez MM. Côté & Frère, rue et faubourg St-Jean, et chez M. J. E. Asselin.

A. Toussaint & Cie

Marchands de Vins
No. 111 RUE ST-PIERRE
Québec, 10 Décembre 1887.—1an. 711.



CHEMIN DE FER DE Québec et du Lac St-Jean

OUVERTURE DE LA LIGNE JUSQU'AU
LAC ST-JEAN

Le et après LUNDI, 9 janvier 1888, les trains partiront de la station du Pacifique, Québec, et y arriveront comme suit, excepté les dimanches :

ALLANT AU NORD

6.35 a. m.—Express direct pour la station Dequien, Lac St-Jean, mardi, jeudi et Samedi, y arrivant à 5.55 p. m.

6.35 a. m.—Train mixte pour la Rivière-à-Pierre, le lundi, mercredi et vendredi, y arrivant à 11.35 a. m.

4.00 p. m.—Express local, tous les jours, pour St-Raymond, y arrivant à 6.30 p. m.

ALLANT AU SUD

6.15 a. m.—Express local tous les jours de St-Raymond pour Québec, y arrivant à 8.45 a. m.

8.40 a. m.—Express direct de Dequien, lundi, mercredi et vendredi, pour Québec, y arrivant à 8.20 p. m.

1.10 p. m.—Train mixte de la Rivière-à-Pierre, le mardi, jeudi et samedi pour Québec, y arrivant à 6.10 p. m.

L'express local fait raccourciement à St-Ambroise avec les omnibus allant au village Indien, à Lorette et à la station de Valcartier avec l'omnibus pour le village de Valcartier, à St-Gabriel avec le nouveau chemin pour l'établissement de la Rivière-aux-Pins, à la Rivière-à-Pierre, avec le chemin de colonisation pour Notre-Dame-des-Anges. Le fret pour les différents points des districts du Lac St-Jean et Saguenay sera enregistré à la gare du Palais jusqu'à 5 h. p. m., le lundi, mercredi et vendredi.

Pour informations au sujet des prix pour les passagers et des taxes pour le fret s'adresser à ALEXANDRE HARDY, agent général pour les passagers et le fret, Québec.

Billets à vendre par R. M. Stocking, en face de l'hôtel St-Louis, et par tous les sous-agents.

Billets de retour de première classe, aux taux d'un simple billet, émis à Québec, les samedis valables jusqu'au mardi suivant pour toutes les stations jusqu'à la Rivière-à-Pierre.

J. G. SCOTT,
Sect. et Gérant,
27 janvier 1888.

Dernière Edition

M. L'ABBÉ TANGUAY A ROME

On lit dans le *Moniteur de Rome* du 5 février :

Sa Sainteté a reçu hier, vendredi, en audience particulière M. l'abbé Tanguay, professeur de l'Université Laval de Québec (Canada), qui, à l'occasion du Jubilé Sacerdotal, avait fait déposer aux pieds du Saint-Père la collection précieuse de ses œuvres littéraires et généalogiques.

Son Eminence le Secrétaire d'Etat a été chargé de la part de Sa Sainteté de répondre à M. l'abbé Tanguay une lettre où il était dit entre autres :

"Le Saint-Père a reçu, avec votre très gracieuse lettre, vos divers ouvrages que vous lui avez offerts à l'occasion de son Jubilé Sacerdotal. Ce témoignage d'affection a été particulièrement agréable à Sa Sainteté qui comme on le sait bien, tient en grande estime les études historiques, surtout si elles se rapportent à des faits qui intéressent l'Eglise et ses ministres. L'auguste Pontife tout en louant les laborieuses recherches dont ses ouvrages ont tiré profit, vous offre ses remerciements pour votre don charmant et vous bénit du fond de Son Cœur, vous et les différentes communautés du Canada."

"J'aime particulièrement, a dit le Souverain Pontife, ce bon peuple canadien et c'est pour récompenser sa foi vive, que je lui ai donné un Cardinal."

NOTRE FEUILLETON

Nous avons commencé la publication d'un nouveau feuilleton

LES TRAVAILLEURS DE LA MORT

Nous n'entendons pas lui faire une réclame banale. Mais c'est, sans contredit, un des récits les plus étonnants, les plus dramatiques, les plus palpitants d'intérêt que nous ayons publiés.

On nous en donnera des nouvelles.

De l'Electeur : La nouvelle de la nomination prochaine de M. Jacques

Malouin, C. R., ex-M. P. comme magistrat de police conjointement avec M. Chauveau n'est pas exacte.

LES PÊCHERIES

Ottawa, 26.—L'hon. M. Blair, premier ministre du Nouveau-Brunswick, et qui est en cette ville, a écrit au *Citizen*, à la date du 24 courant :

"Monsieur le rédacteur,

"Voudriez-vous être assez bon de mentionner dans votre journal de demain matin que la nouvelle publiée par le *Mail* d'aujourd'hui que j'ai été complètement ignoré dans mon opposition au traité des pêcheries est tout à fait inexacte et n'a pas été autorisée par moi. Je ne prétends pas qu'aucune opinion que je pourrai former même après que j'aurai eu occasion d'étudier à fond la question, ce que je n'ai pu encore faire, sera de quelque conséquence. Cependant je répudie les vues qu'on m'attribue, vues que je n'ai jamais eues et que je n'ai pas non plus exprimées.

"Votre obéissant

"A. G. BLAIR."

Retraite

L'on a commencé hier soir, à la Congrégation de la Haute-Ville, spécialement pour les jeunes gens, une retraite prêchée par le R. P. Côté, S. J., et qui se continuera jusqu'à dimanche prochain.

Les exercices ont lieu tous les soirs, à sept heures et demie.

Personnel

M. Victor Bourgeois, le doyen des architectes de Montréal, est tombé subitement malade vendredi après-midi. Il est actuellement chez les Sœurs Grises où son état inspire de vives inquiétudes à ses amis.

Travaux d'église

L'intérieur de la chapelle de Notre Dame de Lourdes à St-Michel sera complété sous peu.

Le bois aux Etats-Unis

La dépense de bois occasionnée par les chemins de fer aux Etats-Unis est si considérable qu'on est déjà obligé de planter des arbres sur des étendues de plusieurs milles carrés. Cette dépense demande près de 12,000,000 d'acres de terre en forêt pour fournir les traverses (ties) nécessaires aux réparations de voies ferrées.

Quadrille

Nos remerciements à l'Union Commerciale pour l'envoi d'une copie d'un joli quadrille composé par M. J. Vézina pour les amateurs de ce club de raquettes.

SCROFULES.

Les Scrofules et toutes les maladies scrofuleuses, telles que Ulcères, Pimples, Erysipèles, Eczéma, Pustules, Impétigo, Tumeurs, Charbon, Furoncles, Clous, et Eruptions de la Peau, sont le résultat direct de l'impureté du sang.

Depuis plus de quarante ans, la SAISONNÉE D'AYER est reconnue comme l'agent le plus puissant pour le purifier. Elle débarrasse le système de toute humeur malsaine, enrichit et fortifie le sang, expulse toute trace de traitement mercuriel, se montre en un mot l'ennemi redoutable et irrésistible de toutes les maladies scrofuleuses.

Une Guérison Récente d'Ulcers Scrofuleux.

"Il y a quelques mois, j'étais affligé d'ulcers scrofuleux aux jambes. Elles étaient enflées et enflammées, et les plaies décharnées des quantités de matières purulentes. J'employai sans succès une grande variété de remèdes. Un dernier essai fut fait et le résultat fut la SAISONNÉE D'AYER et au bout de trois jours, l'écoulement purulent avait cessé, et ma santé s'est grandement améliorée. Je vous suis très reconnaissant pour le bien que votre remède m'a fait."

Dr. J. C. AYER & Co., Lowell, Mass.

142 Sullivan St., New York, 27 Jan. 1887.

Dr. J. C. AYER & Co., Lowell, Mass.

En vente dans toutes les Pharmacies; prix \$1, six flacons pour \$5.

Préparé par le

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

En vente dans toutes les Pharmacies; prix \$1, six flacons pour \$5.

La Saisonnée d'Ayer

remède et le traitement des organes digestifs et respiratoires, et toutes les forces vitales, et par conséquent les rhumatismes, la Goutte, la Gravelle, les Catarrhes, la Débilité Générale, et toutes les maladies produites par un sang impur et corrompu, et par une vitalité affaiblie.

Elle est incontestablement le remède le plus économique, tant par la force concentrée que par l'énergie puissante qu'elle exerce sur le malade.

Préparé par le

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

En vente dans toutes les Pharmacies; prix \$1, six flacons pour \$5.

Préparé par le

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

En vente dans toutes les Pharmacies; prix \$1, six flacons pour \$5.

LE BUSTE

DE SON EMINENCE

Le Cardinal Taschereau,

Œuvre de FRED. A. T. DUNBAR, artiste-sculpteur, est en vente à QUÉBEC, seulement chez

Bernard & Allaire,

à qui toutes commandes doivent être adressées.

PIANOS de Tère Qualité,

—PATRONÉS PAR—

SA MAJESTÉ LA REINE D'ANGLETERRE,

PAR SIR CHARLES TUPPER

et autres dignitaires ANGLAIS et CANADIENS,

Choisis pour Sa Majesté par

Sir Arthur Sullivan et le Dr Stainer

organiste de la cathédrale St-Paul, Londres.

O Newcombe & Co.,

R. R. Williams & Son

HARMONIUMS

Doherty & Co.,

Thomas & Co.

Seule agence à Québec,

Bernard & Allaire,

77, 79, RUE ST-JEAN, H.-V., QUÉBEC.

Québec, 19 janvier 1888.

LOTTERIE

NATIONALE

Les tirages mensuels ont lieu le

TROISIEME MERCREDI

DE CHAQUE MOIS.

La valeur des prix qui seront tirés le

MERCREDI,

21 MARS 1888

—SERA DE—

\$60,000

COUT DU BILLET

Première Série ----- \$1.00

Deuxième Série ----- 0.25

Demandez le catalogue des prix.

25 cents le billet

LE SECRETAIRE,

S. E. Lefebvre,

19, RUE ST-JACQUES

MONTREAL

VICTOR MARIB, AGENT pour la vente des

toute demande de billets à Québec, et à qui

adressées, No 3, RUE D'ANGUILLOX.

Québec, 25 janvier 1888

594

CREDIT PAROISSIAL

C. B. LANCTOT,
1664, Rue Notre-Dame
MONTREAL, P. Q.

Manufacturier de Statues de tous genres,
Magnifiques choix de chasubleries, calices, ciboires, bronzes,
Importateur d'ornements, bronzes, orfèvreries d'Eglises,
Soies, Mérimos, etc.

—TOUJOURS EN MAINS—

Vins de messe Encens, Cierges, Chandeliers, Huile d'Olive, Veilleuses,
Chapelets, etc., etc.,

Aux prix les plus modérés

Une commande est respectueusement sollicitée.

Québec, 3 mai 1887—1an

580

Frechon, Lefebvre & Cie

1645, Rue Notre-Dame

Montréal

—1014—

ORNEMENTS D'EGLISE

IMPORTATIONS D'AUTOMNE A BON MARCHÉ

Vases sacrés—Garnitures d'autel—Chasubleries—

Soirées—Says—Lustres à cristaux

Soutanes faites sur mesures

...VINS DE MESSE...CIERGES...ET HUILE D'OLIVE...

Une Spécialité

Québec, 5 juillet 1887—11 avril 1887—1an.

GILLET'S

POWDERED

LYE

99 POUR CENT

Le plus Pur, le plus Fort, le Meilleur

Prêt à mettre en usage en aucune quantité

pour faire le Savon, la Lessive, Désinfecter,

et dans cent autres cas. Une boîte équivalente

à 10 livres de Sel Soda.

En vente chez tous les épiciers et pharmaciens.

W. GILLET - - TORONTO

Merveilleux

Nous croyons qu'il est d

notre devoir dans l'intérêt de

personnes qui souffrent, d'attirer

l'attention de nos lecteurs sur le

certificat que publie dans une

autre colonne la

COMPAGNIE

D'EAU DE ST-LÉON.

Les propriétés curatives de

cette eau pour toutes les maladies

constitutionnelles sont tout simple-

ment merveilleuses et nous

ne saurions trop la recomman-

der aux personnes souffrant de

la dyspepsie, rhumatisme, consti-

pation, maladies de la peau,

etc., etc.

BUREAU DE POSTE,

BURLINGTON, V. T.,

Messieurs,

Vous me demandez de vous dire ce que je con-

naiss de l'Eau St-Léon. J'ai le plaisir de vous in-

former qu'il y a cinq ans, lorsqu'alors je n'étais

qu'un jeune homme, je souffrais horriblement

d'une maladie de la peau, je fis un usage copieux

de l'Eau St-Léon et au bout de trois semaines j'é-

tais couvert de boutons, de la tête au pied, l'eau

ayant eu l'effet de chasser les humeurs du sys-

tème. A la fin de la cinquième semaine de ce traitement,

j'avais la peau aussi nette que n'importe quel autre

enfant de mon âge et depuis j'ai toujours été bien

portant. Je certifie ici avec plaisir, que je dois ma

SANTÉ POUR TOUS

PILULES ET ONGUENT HOLLOWAY

LES PILULES

Purifient le Sang, corrigent tous les Dérangements du FOIE, de l'ESTOMAC et des INTESTINS.

Elles fortifient et restituent la santé à des Constitutions délabrées, elles sont aussi inestimables dans toutes les Maladies particulières au sexe Féminin de tout âge. Pour les Enfants ainsi que pour les personnes âgées sont invaluables.

L'ONGUENT

Est un remède infallible pour les Maux de Jambes, ceux des Sains, Blessures, Plaies et Ulcères. Il est faux pour la Goutte et Rhumatisme, Et pour tous les Dérangements de la Poitrine il est de même sans égal.

POUR LES MAUX DE GORGE, LA BRONCHITE, LES RHUMES, LA TOUX,

Gonflement Glanduleux, et toutes les Maladies de la Peau, il est sans rival et pour les membres contractés et jointures raides il agit comme un charme.

Ces Médecines sont préparées seulement à l'établissement du PROFESSEUR HOLLOWAY, 78, NEW OXFORD STREET, auparavant 533, OXFORD STREET.

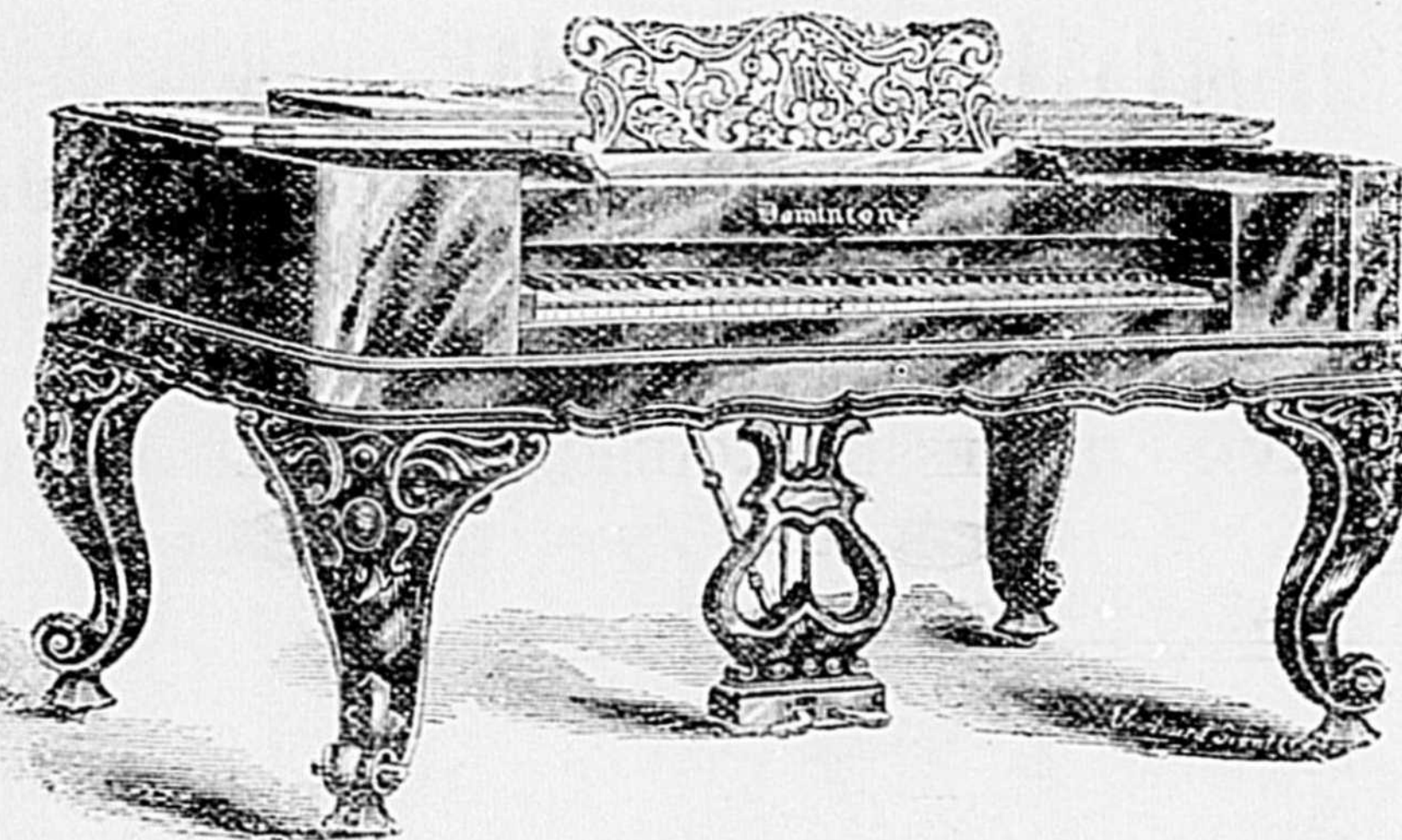
Et se vendent à s. 14d., 2s. 9d., 4s. 6d., 11s., 22, et 33s. la Pot ou la Boîte, et on peut les obtenir dans toutes les Pharmacies de l'Univers.

Les acheteurs sont priés de regarder l'étiquette qui se trouve sur chaque Pot et Boîte, s'il n'y a pas l'adresse 533, Oxford Street, Londres, c'est de la falsification. Québec: 3 septembre 1885

Je viens de recevoir à l'occasion des fêtes

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT

De beaux instruments qu'il y ait en Canada, consistant en pianos à queue, tous les formats, pianos droits (nouveaux modèles), pianos carrés et orgues de chapelles et de salons.



ET LES ORGUES-HARMONIUMS "DOMINION."

Tous instruments de choix, de nouveaux styles uniques dans leur genre, et ne se trouvant nulle part ailleurs. Les personnes désirant un instrument de choix à un prix raisonnable devraient venir visiter mon assortiment si possible, ou écrire pour catalogues illustrés.

L. E. N. PRATTE,

No 1676, rue Notre-Dame, Montréal.

Québec, 24 décembre 1885—15 nov 83—lan27ps.

H. ERN & Co.,

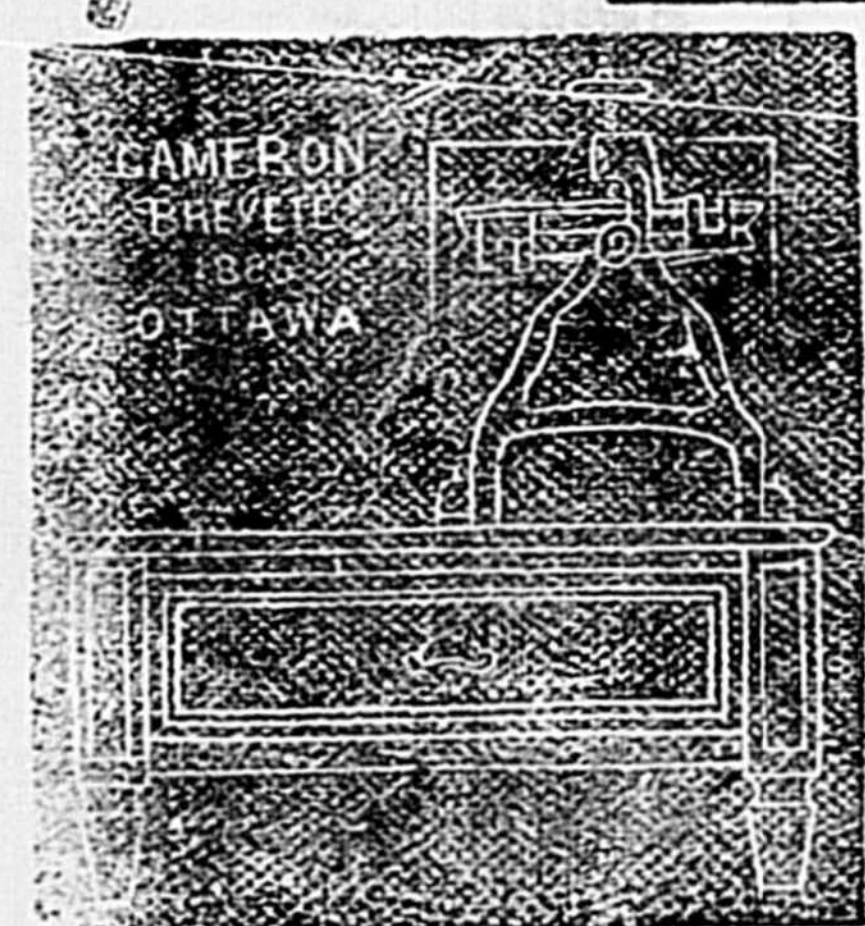
42, BYRRE ST.,

SHEFFIELD, Angleterre.

Manufacturier de Couteaux de poche, couteaux de table, Razoirs, Ciseaux, etc., etc.

Toutes les commandes accompagnées de références sur l'Angleterre ou chèque sur Londres ou Paris, seront exécutées immédiatement. Québec, 24 août 1887

FAITES VOS CLICHÉS VOUS-MÊME !!



ANTITYPE

POUR STÉRÉOTYPER

PROCÉDÉ DU PAPIER MACHÉ

C'EST LE MEILLEUR APPAREIL qui ait jamais été OFFERT AU COMMERCE, pour tous les genres de travaux tels qu'Impressions pour chemises de fer, Livres et Réglures, Etiquettes, Entêtes de Journaux, Textes d'Annonces à long terme, Reproduction de Gravures, etc., etc.

On se peut en temps et en lieu à dresser les moules pour papier, la destruction des moules en papier, s'opère avec les plus grandes facilités.

L'appareil peut être mis en opération soit avec l'huile de charbon ou le gaz. On ne dépense pas plus d'une pinte d'huile de charbon pour 10 à 12 heures de travail.

La machine est tellement simplifiée qu'un enfant de 12 à 15 ans peut la travailler facilement. Grandeur de la machine, 19 x 30.

APPAREIL COMPLET AVEC DES INSTRUCTIONS DÉTAILLÉES.

Ordres ou demandes d'informations peuvent être adressés aux soussignés, seuls agents.

JOSEPH MOISAN, Rue Lachapelle, 18, QUARTIER MONTREAL, QUÉBEC

P. N. CAMERON, Fils, Rue Hubert, 11, MONTREAL

J. & W. REID

Fabriquants de Papiers,

98-100, Rue ST-PAUL, QUÉBEC.

Publications

Importantes

MOULIN DE PAPIER A LORETTE. Papier pour journaux, papier Manille pour envelopper, feutre à lambris, feutre à tapis, feutre à couverture sec et goudronné.

MOULIN AU PONT ROUGE.—Pulpe de bois, carton de bois.

MOULIN WOODEND A PORTNEUF.—Carton d'asbeste pour emballer, pulpe de bois, carton carton pour boîte.

MOULIN A STE-ANNE.—Carton cuir pour fabricants de chaussures, pulpe de bois, carton.

Marchands de Papier, Papeteries et Papier à Tapisser de toutes sortes

Aussi:—Guenilles, Amarres, Produits Chimiques et Matériel complet pour la manufacture de papier, Vieux Métaux, Machineries, Goudron et Résine.

Le plus haut prix payé pour tout ce qui concerne la fabrication du papier.

LOUIS JOBIN,

Statuaire

CORNER des RUES CLAIR FONTAINE et BURTON,

QUARTIER MONTREAL, QUÉBEC

J. A. Langlais,

LIBRAIRE-ÉDITEUR,

177, rue St-Joseph, St-Roch, QUÉBEC.

Québec, 29 Mars 1887

L. BROUSSEAU,

Imprimeur et Editeur Propriétaire

— DU —

"COURRIER DU CANADA."

— ET DU —

"JOURNAL DES CAMPAGNES"

No. 9, Rue Buade, Haut-Ville.

QUEBEC.

IMPORTATEUR DE

CIRE, CIERGE, ETC.

— ET —

Fournisseurs des Fabriques.

Impressions de toutes espèces, telles que:

TETES DE COMPTES,

MEMORANDUMS,

CARTES DE VISITE,

RAPPORTS,

CHEQUES, et BILLETS,

PLACARDS, AFFICHES,

DRAFTS, ENVELOPPES,

CATALOGUES, LISTES DE PRIX,

MONOGRAMMES,

CARTES D'AFFAIRES,

PROGRAMMES, CIRCULAIRES,

LETTRES FUNÉRAIRES, Etc., Etc.

On exécutera pour avocats:

BLANCS DE SOMMATION,

DEMANDE DE PLAIDOYER,

FIAT,

COMPARUTION,

DECLARATION SUR BILLETS,

DECLARATION SUR COMPTES,

DECLARATION ACTE HYPOTHECAIRE,

SUBPENA,

AFFIDAVIT,

INSCRIPTION

INVENTAIRE DE PRODUCTION

Pour Notaires:

BLANCS DE BILLETS,

QUITTANCE,

PROCURATION,

TRANSPORT,

CONTRATS DE VENTE,

CONTRATS DE MARIAGE

PROTET,

D'OBLIGATION,

BAUX A LOYER,

SAISIE-ARRÊT APRES,

JUGEMENT,

BREF DE SAISIE-GAGERIE

PROCES-VERBAUX DE SAISIE,

OPPOSITION CONTRE VENTE DE MEUBLES,

MÉMOIRE DE FRAIS, ETC.

Guide Floral

— DE —

VICK.

LE GUIDE FLORAL DE VICK pour 1888 est mieux fait que jamais, et devrait être entre les mains de toute personne qui désire acheter des graines, plantes ou bulbes. Il contient trois planches coloriées, des milliers de gravures, et près de 150 pages, où l'on peut se renseigner sur ce que l'on doit acheter, où acheter, sur les plus bas prix pour des marchandises de valeur. Le prix du GUIDE est de 10 cents seulement, y compris un certificat donnant droit à 10 cents de grâces en valeur.

JAMES VICK, GRAMMETTER, Rochester, N.-Y.

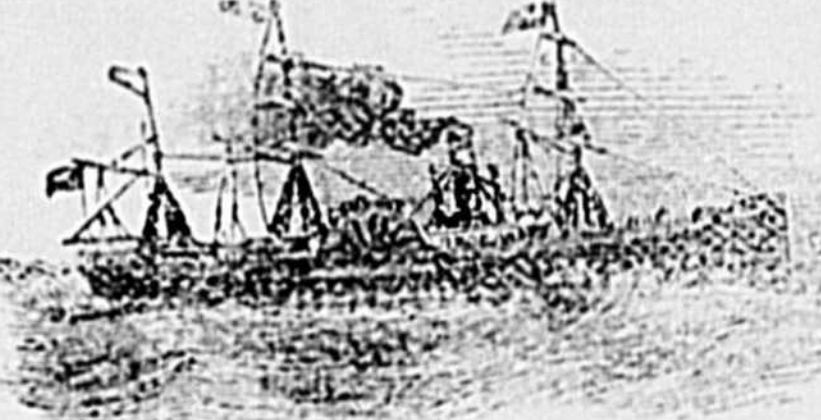
Québec, 12 janvier 1888—3f.

Arbres d'ornementation

M. JOSEPH BOIVIN, de Saint-Ambroise, est déjà connu de nos lecteurs comme un éminent spécialiste d'une grande réputation. Nous aimons à le signaler au public encore une fois sur le soin particulier qu'il donne à l'entretien des arbres fruitiers et à ceux destinés à orner les demeures des maisons. Il a constamment en mains des rosiers, des pruniers, des pommiers, etc.

M. Boivin invite les personnes qui désirent orner leurs demeures en plantant des arbres de choix à visiter la collection qu'il possède et qu'il vend à des prix extrêmement réduits.

Québec, 12 sept 1887—1m



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des Mâles

CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

1887 Arrangements d'Hiver—1888

Les lignes de cette compagnie se composent de deux vapeurs en fer à double hélice, construits sur la Clyde, les compartiments des machines à l'épreuve de l'eau, sont sans rivets pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

Vaisseau	Tonnage	Commandants
NUMIDIAN.....	6100 en construction	
PARISIAN.....	5400 Capt James Wylie.	
SARDINIAN.....	4550 Lt Smith, R N R	
POLYNESIAN.....	4100 Capt J Ritchie.	
SARMAIAN.....	3600 " J Graham.	
CIRCASSIAN.....	4000 " W Richardson.	
PERUVIAN.....	3400 " H Wylie.	
NOVA SCOTIAN.....	3300 " H R Hughes.	
CASPIAN.....	3200 Lt R Barrett, R N	
CARTHAGINIAN.....	4600 Capt A Macnicol.	
SIBERIAN.....	4600 " R P Mooe.	
NORWEGIAN.....	3531 " J G Stephen.	
HIBERNIAN.....	3440 " John Brown.	
AUSTRIAN.....	2700 " J Ambury.	
NESTORIAN.....	2700 " W Dalziel.	
PRUSSIAN.....	3000 " A McDougal.	
SCANDINAVIAN.....	3000 " John Park.	
BUENOS AYREAN.....	3800 " J Scott.	
COREAN.....	4000 " C J Menzies.	
GRECIAN.....	3600 " C E LeGallais.	
MANITOBIAN.....	3150 " R Carruthers.	
CANADIAN.....	2650 " John Kerr.	
PHENICIAN.....	2800 " D McKillop.	
WALDENSIAN.....	2600 " D J James.	
LUERNER.....	2200 " W S Main.	
NEWFOUNDLAND.....	1500 " C Mylius.	
ACADIAN.....	1350 " F McGrath.	

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe, la traverse s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

Steamers	De Liverpool à Baltimore via Halifax	De Baltimore à Liverpool via Halifax	De Halifax à Liverpool
CIRCASSIAN.....	Jeu. 22 Déc.	Mardi 10 Janvier	Samedi 14 Janvier
SARMAIAN.....	5 Janvier 21	7 " 28	11 " 35
POLYNESIAN.....	19 " 7	21 " 14	25 " 21
CIRCASSIAN.....	2 février 21	" 28	" 25

LE DEPART D'HALIFAX se fait A DEUX HEURES P. M., ou à l'arrivée des trains de l'Intercolonial venant de l'Ouest.

PRIX DU PASSAGE DE QUÉBEC VIA HALIFAX
Cabine.....\$60 00, \$75 00 et \$85
Suivant les accommodements.
Intermédiaire.....\$300
Entrepont.....\$2

Billets de retour à prix réduits.

Service Liverpool, Queenstown, St-Jean T. N., Baltimore et Halifax

Steamers	De Liverpool à Baltimore via St-Jean et Halifax	De Baltimore à Liverpool via St-Jean et Halifax	De Halifax à St-Jean à Liverpool
	Mardi	Marid	Lundi
N. SCOTIAN.....	8 Nov.	29 Nov.	5 Déc.
ASSYRIAN.....	22 " 13	Déc. 19	"
PERUVIAN.....	6 Déc.	27 " 2	Janvier
N. SCOTIAN.....	20 " 10	Janvier 16	"
ASSYRIAN.....	3 Janvier 24	"	"

LIGNE DE GLASGOW

De Glasgow	Steamers	De Boston vers le	De Philadelphie vers le
20 déc.	*AUSTRIAN.....	9 janvier	10 janvier
23 " 30	*SCANDINAVIAN.....	20 janvier	20 janvier
6 janvier	*HIBERNIAN.....	23 janvier.	"
13 " 20	*NORWEGIAN.....	3 février	3 février
20 " 27	*SIBERIAN.....	6 février.	6 février
	*MANITOBIAN.....	17 février	17 février

* Arrêtant à Halifax en revenant

Les lits sont invariablement payables d'avance.

Un médecin expérimenté se trouve dans chaque steamer.

Des connaissances sont données à Liverpool et dans les ports du continent pour tous les ports du Canada et des Etats-Unis.

Pour plus amples détails, s'adresser à Québec, 26 décembre 1888.

ALLANS, RAE & CIE, Agents.

Québec, 27 janvier 1888.

ELIXIR

Préparée par les SŒURS DE L'HOPITAL DU SACRÉ-CŒUR

Cet elixir contient (à l'état soluble et assimilable) tous les principes du sang heureusement associés à l'esprit de vin et au acide Per Bromique.

C'est un composé alimentaire et médicamenteux qui demande le moins de travail possible de l'estomac, pour être absorbé dans le sang et qui, de plus, active l'appétit et la digestion, le rendant ainsi supérieur, dans son usage, à tous les extraits de bœuf. L'expérience de plusieurs années a prouvé que c'est le remède le plus prompt et le plus actif pour enrichir le sang, pour combattre la tendance à la consommation et la dyspepsie des personnes débiles.

Maintenant en vente

Au bureau du

"Courrier du Canada."

HISTOIRE DE LA

Paroisse du Cap Santé

DE 376 PAGES,

Par M. l'abbé F.-X. GATIER.

Le prix.....50 cente

QUELQUES CONSEILS

POUR L'USAGE DES PILULES D'AYER.

AYER'S PILLS
Doses — Pour agir doucement sur les intestins, de 2 à 4 pilules; énergiquement, de 4 à 6 pilules. L'expérience seule peut décider de la dose dans chaque cas.

Pour la Constipation, il n'y a pas de remède plus efficace que les PILULES D'AYER. Elles assurent les fonctions journalières des intestins et les remettent à leur état normal. Pour l'Indigestion, ou Dyspepsie, les PILULES D'AYER sont guérison assurée.

Gastralgie, Perte d'Appétit, Estomac Chargé, Flatulences, Vertiges, Maux de Tête, Nausées, tous sont soulagés et guéris par les PILULES D'AYER.

Dans les Maladies du Foie, les Déchirements Bileux, et la Jaunisse, les PILULES D'AYER doivent être données en doses assez fortes pour stimuler le foie et les intestins, et déloger la constipation. Comme médecine du printemps pour purifier le sang, ces PILULES sont sans égales.

Les Vers, engendrés par l'état morbide des intestins, sont expulsés par ces PILULES. Eruptions, Maladies de la Peau, Hémorroïdes, résultant de l'Indigestion ou de la Constipation, sont guéries par l'usage des PILULES D'AYER.

Pour les Rhumes et Refroidissements, prenez les PILULES D'AYER pour ouvrir les pores, et calmer la fièvre.

Pour la Diarrhée et la Dysenterie, causées par un froid subit, une nourriture indigeste, etc., etc., les PILULES D'AYER sont le vrai remède.

Les Rhumatismes, la Goutte, la Névralgie, et la Sciatique, souvent résultant de débris digestifs, ou de refroidissements, disparaissent aussitôt la cause enlevée par l'usage des PILULES D'AYER.

Les Tumeurs, l'Hydropisie, les Douleurs des Reins, et autres douleurs causées soit par débilité, soit par obstruction, sont guéries par les PILULES D'AYER.

La Suppression, et l'écoulement pénible des Menstrues, trouvent un remède sûr et toujours prêt dans les

Pilules d'Ayer.

On trouvera sur chaque boîte des directions complètes et détaillées, en plusieurs langues.

PRÉPARÉES PAR LE

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

En vente chez tous les Pharmaciens.

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU TEMPS MODERNE.



Les Pilules et

Onguent Holloway !

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions débiles, et sont d'un secours inappréciable dans les dispositions des personnes du sexe de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.

L'ONGUENT

est un remède infallible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères.

Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme.

Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 533, RUE OXFORD LONDRES, et vendu à raison de 1s. 14d., 2s. 9d., 4s. 6d., et 11s. 22s., et 33s. chaque boîte et pot, et au Canada à 36 cents, 90 cents et \$1.50, et les plus grandes dimensions en proportion.